GRAND LIEU À VIVRE

LE MAGAZINE DE VOTRE TERRITOIRE

—

NOVEMBRE 2026

www.grandlieu.fr



DOSSIER

Grand Lieu Communauté renouvelle son engagement pour la nature

COMPRENDRE EN IMAGES

Guichet unique de l'habitat : mode d'emploi

P.9

VIE ECONOMIQUE

Des actions en faveur de l'économie circulaire sur le territoire

P.10

GRAND LIEU COMMUNAUTÉ

Ça s'est passé à Grand Lieu



Du 5 au 7 juin, en écho aux Journées Nationales de l'Agriculture, près de 400 visiteurs ont participé à la première édition des fermes ouvertes sur notre territoire.

Cette initiative, développée par Grand Lieu Communauté, a permis au public de découvrir toute la richesse et la diversité de notre agriculture locale à travers des exploitations représentant différents secteurs : polyculture-élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture et herboristerie.



Le climat change, et nous ?
Mercredi 14 octobre, une quarantaine de personnes étaient réunies dans l'auditorium du lycée à Saint Philbert de Grand Lieu pour une table ronde interactive.

Des filières d'enseignement au choix des matériaux du bâtiment, 5 acteurs du projet de nouveau lycée ont échangé et délivré les clés pour bâtir et aménager tout en préservant l'environnement, en s'appuyant sur le nouveau lycée. Cet évènement était organisé dans le cadre de la semaine pour l'adaptation au changement climatique, portée par le Département de la Loire-Atlantique.



Cet été, les habitants et visiteurs ont pu profiter de nombreuses animations à travers le territoire. **Plus de 150 rendez-vous ont été proposés** par les communes, les associations locales et l'Office de Tourisme de Grand Lieu.

Les deux sites phares de l'Office de Tourisme ont accueilli plus de **3 400 visiteurs venus découvrir le patrimoine et les richesses naturelles du territoire**

Un été placé sous le signe de la découverte, des loisirs et de la convivialité !



Le centre aquatique Le Grand 9 a également connu une belle fréquentation, avec plus de 19000 visiteurs cet été.
Les maitres-nageurs ont mis en place des petits jeux et animations pendant tout l'été.



Du 14 au 24 octobre, **46 entreprises de Grand Lieu ont ouvert leurs portes au public**. Durant dix jours, **750 visiteurs ont exploré la grande diversité des métiers locaux, de l'artisanat à l'industrie.**

Le 1er octobre, pour lancer la nouvelle édition de l'évènement, les entreprises participantes et les établissements scolaires se sont retrouvées lors d'une soirée de lancement placée sous le signe de la convivialité et du partage de bonnes pratiques.

Une formidable occasion de valoriser nos savoir-faire, de susciter des vocations et de renforcer le lien entre les acteurs du territoire !

“La jeunesse de Grand Lieu, notre avenir, notre engagement !”



Johann BOBLIN
Président de Grand Lieu Communauté

La France et notre région ont vécu ces dernières semaines un important mouvement de revendications lycéennes. Malheureusement, le message que portaient les lycéens durant leur manifestation, a été complètement éclipsé par tous ces casseurs et autres ultras d’extrême gauche qui sont venus opportunément s’en prendre aux forces de l’ordre, dégrader, incendier de multiples bâtiments publics et piller impunément de nombreux commerces. Bref, mettre le chaos dans notre pays déjà bien mal en point !

Quelle honte ! Quelle honte de voir ce déchainement de violence et de haine dans notre France qui porte pourtant comme valeur la Fraternité.

Pourtant, au-delà des questions matérielles, les lycéens exprimaient à juste titre leurs inquiétudes au sujet de leur avenir.

Entre un niveau d’enseignement abaissé au fur et à mesure des décennies et des gouvernements et un système d’orientation qui mène parfois dans une impasse, cette angoisse collective de notre jeunesse est compréhensible et légitime.

Il revient au gouvernement de redresser la qualité et le niveau des apprentissages. Il nous revient aussi collectivement, familles et acteurs publics, de revaloriser des filières délaissées alors qu’il y a de nombreux emplois à la clé. Et localement, il revient aux élus de donner les moyens matériels et de services pour leur réussite de la naissance à l’émancipation.

C’est ce que la Région vient de faire en ouvrant un nouveau lycée d’une grande modernité à Saint Philbert de Grand Lieu. C’est aussi ce qu’avait fait le Département, il y a quelques années, avec l’ouverture d’un nouveau collège. C’est enfin ce que mènent les communes au quotidien en investissant dans leurs équipements de la petite enfance à la jeunesse et dans les écoles du territoire.

Dans cette période mouvementée, essentiellement dans les grands centres urbains, souhaitons que le caractère paisible, humain et nature de nos neuf communes offre un havre de paix et de répit à toutes et tous. Localement, nous nous y employons.

Johann BOBLIN
Président de Grand Lieu Communauté
Maire de La Chevrolière

GRAND LIEU COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté
Parc d’activités de Tournebride
44118 La Chevrolière
Tél. : 02 51 70 91 11
Courriel : grandlieu@grandlieu.fr
Site internet : www.grandlieu.fr
Magazine d’information intercommunal
N°17 – Novembre 2026
Directeur de la publication :
Johann BOBLIN, Président
Rédaction : Service Communication
Conception et mise en page :
Blandine Legall
Crédits Photos : Grand Lieu Communauté / Département de Loire-Atlantique / Aurélien Mahot / Julien Gazeau / Instapades / Nicolas Louerat / Dominique Drouet / Baludik / Patrice Rouillard / Association Auto Solidaire / Gaetan Manfredi / Valery Joncheray / Adobe Stock
Tirage : 18 600 exemplaires
Impression : Imprimerie du Bocage
Imprimé sur papier certifié PEFC

À chaque déchet sa collecte !

Si le tri de certains déchets est maitrisé et devenu un réflexe (verres, textiles...), certains déchets peuvent vous laisser perplexes. Petit tour d'horizon pour adopter les bons réflexes.



NOUVELLES FILIÈRES DE TRI

Le saviez-vous ? De nouvelles filières de tri sont désormais disponibles en déchèterie pour valoriser un maximum de vos déchets.

Dorénavant, vous pouvez y déposer :

- Les articles de sport et de loisirs (raquettes, ballons...)
- Les articles de bricolage et de jardin (outils manuels, tuyaux d'arrosage, pots de fleurs...)
- Les huiles alimentaires (huiles de friture, huiles de conserve...)



UNE COLLECTE MENSUELLE POUR VOS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

Vous souhaitez vous séparer d'un vieux mixeur, d'une télévision, d'un ordinateur hors d'usage ? Grand Lieu Communauté organise chaque mois une collecte dédiée aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Rendez-vous le premier samedi de chaque mois au 2 rue de la Guillauderie à La Chevrolière, de 8h30 à 12h30, à l'exception des mois de janvier et mai.

LES BONS RÉFLEXES EN DÉCHÈTERIE POUR VOS DÉCHETS DANGEREUX

Pots de peinture, produits d'entretien spécifiques de la maison ou du véhicule... Ces produits ou emballages de produit chimiques ne doivent en aucun cas finir dans votre bac d'ordures ménagères ! Ils représentent un danger et font courir un risque majeur d'incendie lors de la collecte ou du traitement.

La règle d'or : direction l'une des déchèteries du territoire pour que vos déchets rejoignent une filière de recyclage ou de traitement adaptée.

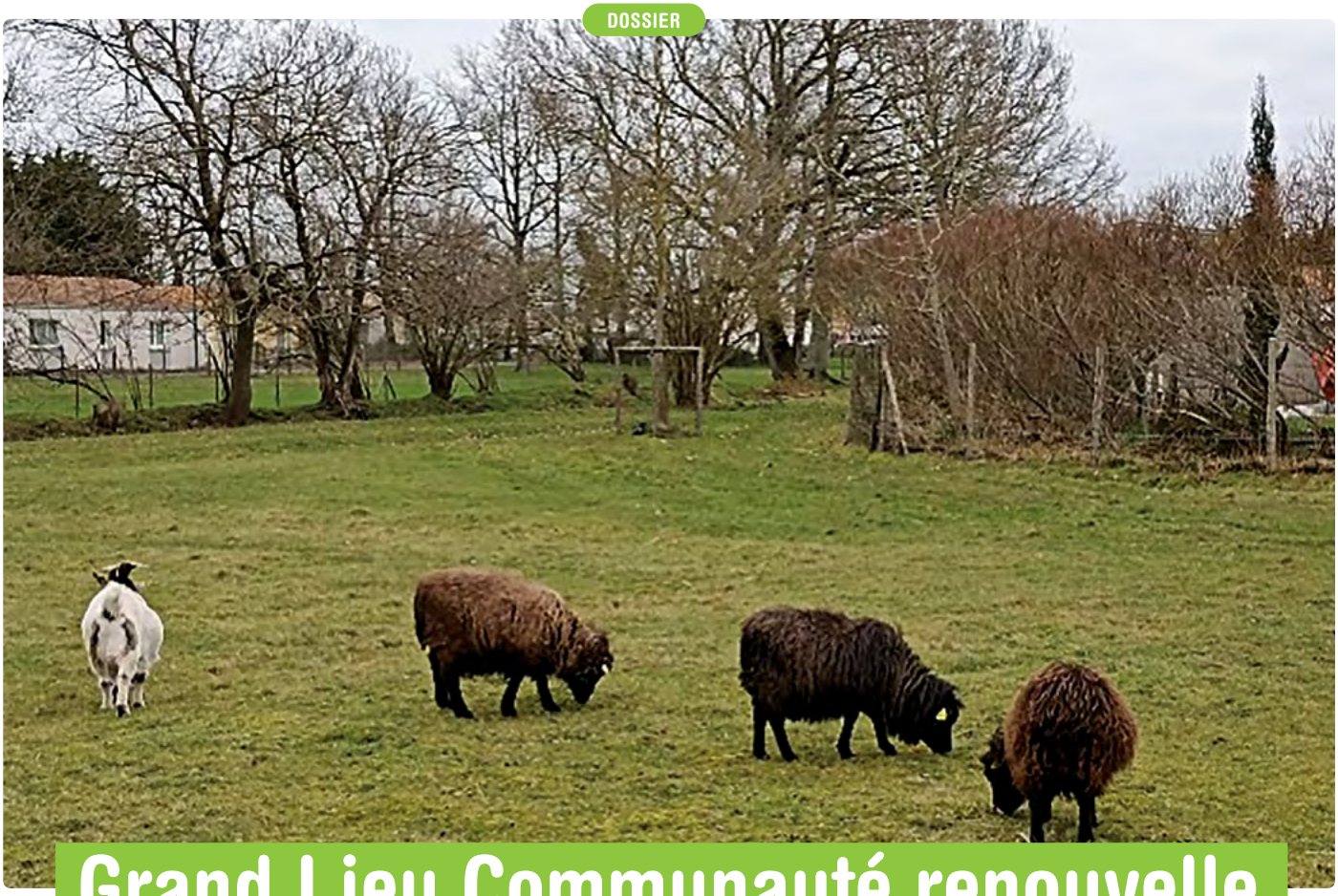
Le bon réflexe avant de jeter

Si vos objets de sport, de loisirs, de bricolage, équipements électriques, électroniques sont encore en bon état, pensez au réemploi ! Donnez-les à des associations, des ressourceries ou proposez-les à votre entourage. Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.

Fêtes de fin d'année : la collecte de coquillages reprend du service

Pour la 13ème année consécutive, Grand Lieu Communauté met en place une collecte dédiée aux coquillages à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elle se déroulera du 16 décembre au 18 janvier inclus dans les quatre déchèteries du territoire, aux horaires d'ouverture habituels. Seuls les déchets suivants seront acceptés : coquilles d'huitres et de Saint-Jacques, bulots, bigorneaux, moules, palourdes. Les restes de crustacés comme les crabes, langoustines ou les crevettes doivent être jetés dans le bac des ordures ménagères.





Grand Lieu Communauté renouvelle son engagement pour la nature

Grand Lieu Communauté a été une nouvelle fois reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » en 2026, pour une durée de 3 ans. Cette initiative du Ministère de la Transition écologique et de la Région Pays de la Loire vise à encourager la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité à l'échelle des intercommunalités. Après un premier programme d'actions réalisé en 2022-2025, le renouvellement du label permettra de poursuivre les efforts en matière de biodiversité, à l'échelle des communes et de l'intercommunalité.

Bilan du programme Territoire Engagé pour la Nature sur la période 2022-2025

1 186 053 €
engagés permettant de financer 41 actions

4,7 km
de haies plantés

4 570 m²
de boisements plantés

12 700 m²
développés en écopâturage

8
sites restaurés et gérés, accessibles au public

83
animations nature proposées, 846 participants



La plus importante colonie de chauve-souris Pipistrelles du Département découverte dans les combles de la mairie de Saint Lumine de Coutais.

Programme Territoire Engagé pour la Nature 2026-2030

Le nouveau programme prévoit des actions sur plusieurs thématiques, avec des actions phares.



Espaces verts
végétalisation de l'espace public



Espaces naturels
aménagements permettant de restaurer des zones humides, d'améliorer la circulation et l'accueil de la faune



Bocage et milieux humides
poursuite des actions de plantations de haies bocagères et de restauration de mares





Gestion de l'eau
favoriser l'infiltration et la valorisation des eaux pluviales



Sensibilisation
animations en milieu scolaire et à destination du grand public



Et concrètement ?

Les actions portées par les communes et Grand Lieu Communauté sont concrètes et visent à améliorer le cadre de vie sur le territoire de Grand Lieu. Zoom sur les actions phares du programme !

- **La végétalisation de l'espace public** consiste à intégrer des plantes et/ou diminuer les surfaces imperméabilisées des cours d'écoles, cimetières ou rues. Une surface imperméabilisée est recouverte de matériaux qui empêchent l'eau de pluie de s'infiltrer naturellement dans le sol, comme le béton ou le bitume. L'eau de pluie ne pouvant plus s'infiltrer, elle ruisselle en surface et recharge moins les nappes d'eau souterraines. En repensant l'aménagement des espaces publics, le sol laisse passer l'eau et la faune et la flore retrouvent un habitat et un accès à l'eau.
- **La poursuite de l'opération « Adopte 1 arbre »**, un coup de pouce pour planter des arbres dans vos jardins. Un geste concret pour soutenir la biodiversité locale ! Au choix, plusieurs essences bocagères locales, à adapter selon l'emplacement futur et vos besoins (décoratif, brise-vent ou brise-vue, petit ou grand développement, feuillage persistant ou caduc).
- **La reconstitution du bocage**, y compris en zone urbanisée, avec la plantation de haies, arbres, et mares afin de répondre à des enjeux à la fois écologiques, agricoles et climatiques. Le bocage joue un rôle d'« éponge », qui permet de lutter contre le ruissellement et de limiter l'érosion des sols. Ces plantations représentent également des abris pour de nombreuses espèces animales.
- **Côté mares, sur des sites naturels du territoire, Grand Lieu Communauté prévoit une remise en état** avec le retrait de la vase et en limitant l'ombrage. La ressource en eau sera ainsi préservée à plusieurs échelles.
- **Des visites de sites :** En plus des nombreuses opérations d'aménagement ou de gestion, la sensibilisation du plus grand nombre constitue un volet fort de ce nouveau programme : guide de bonnes pratiques de jardinage, animations nature, chantiers participatifs, panneaux explicatifs... Le but est qu'au-delà des nombreux sites préservés, chacun pourra s'inspirer des différentes pratiques pour les décliner chez soi.

Zoom sur les refuges LPO

Un Refuge LPO est un terrain, public ou privé, d'un balcon à un bois, sur lequel le propriétaire s'engage à protéger et favoriser la biodiversité. Grand Lieu Communauté a mis en place ces Refuges LPO sur 3 sites : le parc d'activités de Tournebride et les sites de l'Office du Tourisme de l'abbatiale-Déas et de la Maison des Pêcheurs.

Depuis 2022, un plan d'actions a été défini pour chaque site sur 5 ans. Des aménagements et une gestion spécifique à chaque site ont été mis en œuvre : plantations d'arbres labellisés « végétal local », installations de nichoirs, fauche tardive... Un bilan est en cours pour mesurer les effets de ces pratiques sur ces espaces. Ces sites pour la plupart ouvert au public, comme les sites touristiques, permettent d'illustrer les pratiques que tout un chacun peut mettre en œuvre chez soi pour préserver cette biodiversité.



TEN : des actions au service du projet de territoire et du PCAET



La reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature est une opportunité pour mettre en œuvre le projet de territoire Grand Lieu 2040 et plus particulièrement ses actions concernant la valorisation de la nature. La multiplication d'actions comme la végétalisation du territoire (replantation de haies, végétalisation de l'espace public, éducation au jardinage...) est une première série de réponses permettant de préserver la biodiversité. Elles vont aussi avoir pour effet de déployer des milieux plus frais permettant de mieux s'adapter au réchauffement climatique.

L'ensemble du programme Territoire Engagé pour la Nature est le résultat d'un travail collectif entre Grand Lieu Communauté et ses communes membres pour définir et mettre en œuvre conjointement ces différentes actions. Plusieurs d'entre elles, comme les actions portant sur la sensibilisation, sont mises en œuvre collectivement afin de partager les expériences et mutualiser les moyens, contribuant à la mise en œuvre du projet de territoire.

Favoriser la végétalisation du territoire et la préservation des milieux naturels sera donc une réponse forte qui participe à la stratégie à déployer dans le futur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont la révision vient d'être engagée. Ces actions en matière de biodiversité qui vont améliorer le cadre de vie et protéger un patrimoine naturel riche vont ainsi permettre de toucher d'autres besoins comme le rafraîchissement de l'espace, la préservation de la ressource en eau ou le stockage du carbone. Autant de bénéfices futurs pour le territoire.



"Grand Lieu connaît une forte croissance démographique. Cet afflux de population a fait évoluer notre territoire, sans pour autant dénaturer ses atouts exceptionnels : le plus grand lac de plaine de France en hiver, plus de 6 000 ha de zones humides, 1 600 km de haies... Ici peut-être plus qu'ailleurs, la biodiversité est partout et nous nous devons d'amplifier nos efforts pour la préserver. "

Johann Boblin,
Président de Grand Lieu Communauté

Grand Lieu élabore son Plan Climat avec vous

Donnez votre avis sur le changement climatique :

Producteurs locaux : des savoir-faire près de chez vous



Légumes, viandes, produits laitiers, poissons, œufs, vins… Notre territoire offre une belle diversité de productions agricoles. Derrière ces produits se trouvent des femmes et des hommes qui cultivent, élèvent et transforment parfois directement le fruit de leur travail.

À l'approche de l'hiver et des fêtes de fin d'année, pourquoi ne pas pousser la porte des producteurs locaux ? Vente à la ferme, marchés, magasins de producteurs ou paniers : les occasions sont nombreuses de découvrir les produits cultivés ou élaborés près de chez nous.

Choisir des produits locaux, c'est aussi mieux connaître l'origine de notre alimentation et renouer avec le rythme des saisons. Courges, poireaux, choux et autres légumes d'hiver prennent le relais des productions estivales et viennent garnir les étals. Viandes, produits laitiers ou encore vins complètent cette offre locale et témoignent de la diversité de notre agriculture.

La vente directe offre également l'occasion d'échanger avec certains producteurs et de découvrir leurs métiers, leurs pratiques et leurs savoir-faire. Qu'ils commercialisent directement leurs produits ou par l'intermédiaire d'autres circuits, tous les agriculteurs contribuent à la vitalité économique et agricole de notre territoire.

À quelques semaines des fêtes, pensons local pour nos repas et nos cadeaux ! Une façon simple de soutenir les producteurs, de participer à l'économie du territoire et de mettre les saveurs locales à l'honneur dans nos assiettes.

Retrouvez les producteurs proposant leurs produits localement sur le site internet de l'Office de Tourisme ***https://www.grandlieu-tourisme.fr***

Auto Solidaire de Grand Lieu : des chauffeurs bénévoles pour faciliter les déplacements



Se déplacer pour un rendez-vous, faire ses courses ou effectuer une démarche peut devenir compliqué lorsqu'on ne dispose pas de moyen de transport. Pour répondre à ces besoins, Auto Solidaire de Grand Lieu propose un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange. Présente sur l'ensemble du territoire, l'association met en relation des habitants ayant besoin de se déplacer avec des chauffeurs bénévoles. Au-delà de faciliter la mobilité, ce service contribue aussi à maintenir le lien social et à lutter contre l'isolement.

Grand Lieu Communauté soutient financièrement l'association et accompagne son action en faveur de la mobilité et du lien social. Cette démarche s'inscrit notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé, qui identifie la mobilité comme un enjeu pour faciliter l'accès aux services et lutter contre l'isolement.

L'ASSOCIATION RECHERCHE DE NOUVEAUX CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

Pour continuer à répondre aux demandes des habitants, Auto Solidaire recherche aujourd'hui de nouveaux chauffeurs bénévoles. Le principe est simple : les chauffeurs utilisent leur véhicule personnel, couvert par l'association, et réalisent des trajets selon leurs disponibilités. Chacun peut ainsi donner un peu de son temps, sans engagement sur un nombre précis de déplacements. Vous aimez conduire et souhaitez être utile près de chez vous ? Rejoignez Auto Solidaire et contribuez à faciliter les déplacements des habitants de Grand Lieu !

Pour plus d'informations et pour devenir chauffeur bénévole, contactez ***la mairie*** *ou le* ***CCAS*** *de votre commune.*

L'Aqua 9 se modernise

La piscine de plein air l'Aqua 9 à Montbert, se modernise pour améliorer le confort des usagers et adapter ses espaces aux besoins actuels.



Le bâtiment, qui datait des années 1970 et qui avait initialement été conçu comme des vestiaires de football, a été repensé. Deux vestiaires collectifs avec accès direct depuis l'extérieur facilitent notamment l'accueil et les déplacements des groupes scolaires. Le nouveau bâtiment, désormais accessible depuis la rue, améliore également la circulation et la visibilité de l'équipement.

Les travaux intègrent aussi une démarche de sobriété énergétique. Le bâtiment est à présent isolé et deux pompes à chaleur ont été installées afin de réduire le recours au gaz. Des panneaux photovoltaïques permettent également de produire de l'électricité grâce à l'énergie solaire.

Avec ces aménagements, l'Aqua 9 bénéficie d'espaces plus fonctionnels et d'équipements plus performants, au service des usagers et de l'apprentissage de la natation.

Grand Lieu Rénov' : mode d'emploi

Grand Lieu Communauté vous aide dans vos projets de logement !
Profitez gratuitement d'un guichet unique de l'habitat, financé et mis à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans vos projets de rénovation, d'adaptation mais aussi pour répondre à vos différentes questions liées au logement.

1 Vous souhaitez acheter votre premier logement ou investir dans l'immobilier locatif ? Vous faites face à des difficultés pour payer votre loyer ? Vous avez un litige avec votre voisin ?



L'ADIL vous informe et vous conseille sur toutes vos questions juridiques, financières et fiscales liées au logement, que vous soyez locataire, propriétaire ou futur propriétaire.

Prise de RDV en ligne :

2 Vous souhaitez construire une véranda ou créer une chambre supplémentaire ? Vous envisagez de rénover une maison ancienne ?

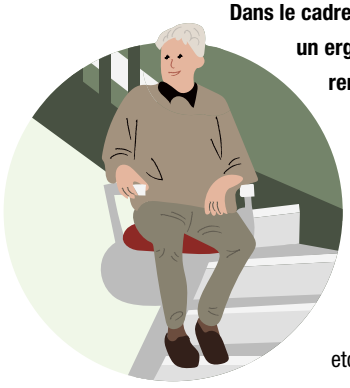
Dès les premières idées, bénéficiez des conseils gratuits d'un architecte pour étudier votre projet, faire les bons choix et anticiper les contraintes avant de vous lancer.

Prise de RDV en ligne :

Un partenaire pour chacun de vos projets



3 Des difficultés à vous déplacer dans votre logement ? Escalier, baignoire, douche... des solutions existent pour adapter votre logement à vos besoins.



Dans le cadre de MaPrimeAdapt', un ergothérapeute se rend à votre domicile pour identifier les aménagements nécessaires à votre quotidien (douche adaptée, barres d'appui, rampe d'accès, etc.). Citémétrie vous accompagne ensuite à chaque étape : définition des travaux, constitution du dossier de demande d'aide MaPrimeAdapt' et soutien au projet jusqu'à la fin des travaux.

4 Vous souhaitez changer de chauffage, isoler vos combles ou remplacer vos fenêtres ?



Un conseiller France Rénov' vous aide à définir votre projet, à estimer votre budget et à identifier les aides financières disponibles. Il vous accompagne également dans vos démarches MaPrimeRénov'.

Prise de RDV en ligne :

Les partenaires du guichet Grand Lieu Rénov' tiennent des permanences chaque mois au siège de Grand Lieu.
Pour plus d'informations, contactez le 02 51 70 91 11 ou habitat@grandlieu.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Rénov'

Avant de vous engager, le service public vous informe gratuitement pour préparer et sécuriser votre projet : **france-renov.gouv.fr**

VIE ECONOMIQUE

Des actions en faveur de l'économie circulaire sur le territoire



Avec l'ambition portée par sa stratégie de développement économique, Grand Lieu Communauté s'engage à favoriser une attractivité durable du territoire, avec la volonté d'inscrire la transition écologique au cœur de l'économie. Avec plus de 3 600 entreprises sur notre territoire, favoriser l'économie circulaire est une priorité afin d'accompagner les entreprises dans le réemploi de leur stock et matériaux.

BROCANTE AUX MATÉRIAUX : LES PROFESSIONNELS DÉSTOCKENT !

Vous étiez plus de 300 visiteurs à arpenter les allées de notre première brocante aux matériaux, le vendredi 25 septembre. Casiers de piscine, chutes de bois, jardinières et matériels informatiques étaient cédés en don ou à bas prix par les 12 entreprises participantes pour offrir une seconde vie à leur stock inutilisé. 13 tonnes de matériaux ont ainsi été valorisés. Les matériaux qui n'ont pas trouvé preneurs lors de l'évènement ont été repris par des ressourceries et matériauthèques régionales.

« Je suis venu par curiosité, sans recherche précise, mais j'ai finalement trouvé du matériel informatique gratuitement pour mes enfants. Ça vaut le coup ! »

Un repreneur

« Je suis venue ici car j'étais à la recherche de matériaux pour rénover une de mes chambres. Récupérer du matériel inutilisé des entreprises locales, ça a vraiment du sens, d'autant qu'il s'agit de matériel de qualité. »

Une repreneuse

« À refaire l'an prochain ! J'ai régulièrement du matériel en fin de série, ou des modèles qui rencontrent moins de succès une fois la tendance passée. Cette brocante me permet de faire de la place dans mon atelier tout en faisant le bonheur des visiteurs. »

Une entreprise participante

Accompagner les pros vers des filières de réemploi

Et si les déchets n'étaient plus des déchets mais une ressource ? Grand Lieu Communauté met à disposition des entreprises du territoire un annuaire des solutions locales. Le document offre un panorama des solutions existantes, parfois méconnues, et donne les clés pour améliorer sa pratique en matière de gestion des déchets et passer à l'action.

L'annuaire est disponible en ligne sur ***https://www.grandlieu.fr/dechets-professionnels***

L'ACTU DES ENTREPRISES

Sur le parc d'activités de Tournebride, les salariés peuvent rejoindre leur entreprise grâce à l'auto-stop



Les arrêts de bus et l'aire de covoiturage sont situés à l'entrée du parc, obligeant les usagers à marcher jusqu'à 20 minutes pour rejoindre leur entreprise. Grand Lieu Communauté, en concertation avec les entreprises du parc, a lancé Auto-stop Tournebride en juin 2026 pour faciliter les trajets quotidiens.

MUTUALISER LES TRAJETS POUR PLUS DE SIMPLICITÉ

L'accès à l'emploi sans véhicule personnel reste un défi majeur pour les actifs, un constat unanimement partagé par les entreprises du parc d'activités. Face à cet enjeu de mobilité et d'attractivité, Grand Lieu Communauté et les entreprises volontaires ont travaillé conjointement pour proposer une solution concrète aux besoins quotidiens des salariés : Auto-stop Tournebride. L'expérimentation s'inscrit en phase avec l'offre renforcée de la ligne Aléop 313 et un contexte économique qui démontre l'intérêt d'une mobilité partagée.

DEUX PARCOURS POUR ÉVITER LES DÉTOURS

Grand Lieu Communauté a réalisé des aménagements sécurisés pour permettre l'expérimentation avec une zone à l'entrée du parc et 4 arrêts disséminés dans le parc d'activités pour le retour vers l'entrée.
Deux lignes ont été créées avec une signalétique visuelle pour desservir le parc d'activités depuis l'entrée du parc et faciliter les prises en charge :

- Ligne Bleue : Elle dessert la rue Nicolas Appert (1ère sortie du rond-point).
- Ligne Orange : Elle dessert les rues de La Guillauderie, Gustave Eiffel et des Frères Lumières (2ème sortie du rond-point).

Les passagers se placent sur les zones dédiées et lèvent le pouce. Les aménagements leurs permettent d'attendre leur prise en charge en toute sécurité, puis se faire déposer à l'arrêt auto-stop le plus proche de leur entreprise le matin ou à l'aire de covoiturage le soir.

VIE PRATIQUE

ADS, un service à votre écoute pour vos demandes d'urbanisme

Le service Application Droit des Sols (ADS) de Grand Lieu Communauté instruit l'ensemble des actes d'urbanisme déposés dans les 9 communes du territoire. Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de modification de façade ou d'aménagement ?
Le service est là pour vous accompagner à chaque étape de votre projet, du conseil en amont jusqu'au contrôle des travaux.

QUELS PROJETS NÉCESSITENT UNE DÉMARCHE ?

Dès que vous envisagez de modifier l'aspect de votre habitation, de construire une surface de plus de 5 m², de poser une clôture, de changer la destination d'un



bâtiment ou de diviser un terrain, une autorisation est nécessaire.

COMMENT DÉPOSER MON DOSSIER ?

Pour vous simplifier la vie, toutes les démarches peuvent se faire en ligne, en quelques clics grâce au Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme. Sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7, ce service vous évite de vous déplacer. La démarche en ligne n'est pas une obligation, le dépôt de votre demande en version papier est toujours possible directement auprès de votre mairie ou par courrier postal

UNE QUESTION, UN CONSEIL ?

Sur rendez-vous et par téléphone : tous les après-midis de 14h00 à 17h30 (le vendredi 16h30)
02 51 78 47 87 ou urbanisme@grandlieu.fr

Les grandes étapes du traitement de mon dossier

1 JE DÉPOSE ET ENREGISTRE MON DOSSIER

- La mairie m'attribue un numéro d'enregistrement unique avec un récépissé de dépôt.
- C'est la date officielle de départ pour le calcul du délai de traitement de mon projet.

2 L'ANALYSE ET L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE MA DEMANDE

- L'instructeur ADS étudie mon dossier.
Je suis accompagné pour vérifier que mon dossier est complet et qu'il respecte les règles d'urbanisme en vigueur dans ma commune.

3 LA PRÉPARATION DE LA DÉCISION

- Une fois l'analyse terminée, l'instructeur rédige une proposition de décision (accord, accord avec recommandations, ou refus motivé).
- Le projet est ensuite transmis au maire de ma commune pour validation.

4 LA SIGNATURE ET LA RÉPONSE FINALE

- Le maire de ma commune signe officiellement la décision.
- La réponse finale m'est transmise par courrier ou via le portail numérique.

Je peux ensuite démarrer sereinement mon projet !

EXPRESSION DES GROUPES

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

La canicule s'installe, notre territoire doit s'adapter. Les étés se suivent et se ressemblent de moins en moins : ici, à Grand Lieu, la chaleur frappe aussi fort qu'ailleurs, même loin des grandes villes. Notre habitat n'est pas construit pour ça. Il est temps que la Communauté de Communes s'en saisisse concrètement. Deux priorités se dégagent pour notre territoire. Rénover nos bâtiments anciens. Beaucoup de maisons et de bâtiments communaux, deviennent invivables dès les fortes chaleurs. Une aide au réaménagement thermique — toitures, murs, ouvertures — permettrait à tous de mieux vivre l'été, tout en faisant des économies de chauffage l'hiver. Planter et végétaliser. Nul besoin d'être en ville pour souffrir de la chaleur : nos cours d'école, nos places communales, nos parkings, souvent trop minéralisés, accumulent la chaleur du jour. Planter des arbres, ombrager les espaces publics sont des gestes simples, peu coûteux, qui protègent nos habitants et notre cadre de vie. Ce n'est pas un sujet réservé aux métropoles. Nous sommes tous en première ligne face à ces étés de plus en plus rudes. La Communauté de Communes de Grand Lieu a les moyens d'agir dès maintenant, avec des mesures adaptées à la réalité de nos communes rurales, plutôt que d'attendre que la prochaine canicule nous prenne, une fois de plus, au dépourvu.

EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

Labellisées « Territoire Engagé pour la Nature », notre intercommunalité et ses 9 communes renouvellent leur engagement pour préserver, valoriser et développer notre patrimoine naturel. Cet engagement ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il s'agit de la seconde labellisation TEN avec des actions de végétalisation visibles sur l'ensemble du territoire. Et chacune d'elles s'inscrit dans notre projet de territoire Grand Lieu 2040, dont l'un de nos enjeux est justement de conforter ce maillage de petites villes vertes. Les derniers mois passés démontrent que ces actions vont dans le sens de rendre notre territoire toujours plus résiliant face au dérèglement climatique, aux canicules et aux sécheresses. Cette action au long cours se traduit aussi par différentes politiques publiques : la rénovation thermique de nos équipements, la production d'énergie renouvelable, le développement de pistes cyclables et de transports partagés, ou encore la protection de la ressource en eau par un assainissement toujours plus modernisé. Ainsi, tout au long de l'année et lors des Conseils communautaires successifs, les élus de Grand Lieu votent des budgets et des décisions pour traduire nos ambitions en actions concrètes et pragmatiques. C'est ce que nous nous apprêtons à faire de nouveau dans quelques mois à l'occasion du budget 2027.

PATRIMOINE

Des sites à découvrir autrement !

À Grand Lieu, le patrimoine se découvre à son rythme, selon ses envies et avec une attention portée à tous les publics. La Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu et le Site de l'abbatiale-Déas proposent plusieurs façons de vivre ces lieux emblématiques du territoire.



DES SITES ACCESSIBLES À TOUS

Parce que la découverte du patrimoine doit pouvoir profiter au plus grand nombre, la Maison des Pêcheurs et le Site de l'abbatiale-Déas ont engagé différentes démarches pour améliorer l'accessibilité de leurs espaces et de leurs contenus.
Pour faciliter la visite, de nombreux outils adaptés sont mis à disposition : des guides en Facile À Lire et à Comprendre (FALC), des fiches explicatives sur les poissons, des informations sur l'accessibilité des sites de visites et sur les activités accessibles du territoire, du matériel est également proposé, pour permettre à chacun de préparer sa visite et de profiter pleinement des sites. Ces démarches s'inscrivent notamment dans le travail en cours mené autour du label Tourisme & Handicap, avec une volonté de rendre la découverte du patrimoine plus inclusive.



UN AUDIOGUIDE POUR DÉCOUVRIR LE SITE DE L'ABBATIALE-DÉAS

Envie d'en savoir plus sur le monument et son histoire, le tout à votre rythme ? L'audioguide est désormais disponible à l'accueil !
Pour 1€ de plus sur le billet d'entrée, le Site de l'abbatiale-Déas se visite en toute autonomie, avec des informations sur l'histoire, mais aussi sur son architecture et quelques anciennes anecdotes sur ce lieu. Un site datant du IXe siècle, témoin exceptionnel de l'architecture carolingienne, à découvrir autrement !

Tarif entrée + audioguide : 7 €
*Plus d'information : **02 40 78 22 34 ou www.grandlieu-tourisme.fr***

UNE IDÉE CADEAU POUR NOËL : LE PASS ANNUEL GRAND LIEU



Et si vous profitiez de Grand Lieu toute l'année ? Avec le Pass Grand Lieu, accédez librement à la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu et au Site de l'abbatiale-Déas, et revenez autant de fois que vous le souhaitez pour en découvrir les espaces de visite, les expositions et les activités au fil des saisons. Le bonus ? Bénéficiez également de réductions sur les visites guidées, les ateliers et les animations proposées par l'Office de Tourisme !

Pass individuel : 12 € en plein tarif et 6 € en tarif réduit.
Pass famille : 30 € (minimum 2 adultes et 1 enfant).

AGENDA

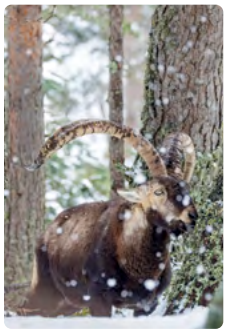


Baludik : jeux de piste numériques

Munissez-vous de votre smartphone et partez à la découverte du territoire à travers des jeux de piste numériques, du Château de la Touche aux marais de Saint Lumine de Coutais, en passant par le Site de l'abbatiale-Déas.

Téléchargement gratuit, plus d'informations : www.grandlieu-tourisme.fr

Deux expositions photographiques à découvrir



Du 6 novembre 2026 à février 2027, découvrez à la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu, les photographies animalières de Dominique Drouet et François Lignereux et au Site de l'abbatiale-Déas, une sélection de photographies sur le patrimoine naturel et religieux, réalisées par les membres du Photo Club de Pont Saint Martin. Ces expositions sont proposées en partenariat avec le Festival Photo de Pont Saint Martin.



Randonnée : Circuit Les genêts à Geneston

Partez à la découverte de la commune de Geneston au travers un circuit de 22km. Le patrimoine de la commune est mis à l'honneur tout au long du parcours : plan d'eau, porte de l'ancienne abbaye, Réserve Naturelle Régionale du Bocage humide des Cailleries, statue de la vierge...

Circuit téléchargeable en PDF ou GPX : www.grandlieu-tourisme.fr